

Quand le Gouvernement nous « handicape » !

3 décembre 2018 : « Journée internationale des personnes handicapées ».

C'est l'occasion de souligner que la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées stipule « que le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

C'est aussi l'occasion de rappeler que la France a signé il y a déjà 10 ans cette Convention, sans pour autant la respecter depuis, comme le stipule la Rapporteuse des Nations Unies enquêtant sur le sujet !

C'est donc l'occasion d'insister sur le fait :

- qu'en légiférant* pour que 80 % des appartements à construire ne puissent désormais loger des personnes à mobilité réduite immédiatement et sans travaux majeurs, ou
- qu'en faisant supporter en partie le coût financier de l'augmentation de l'AHH** pour la grande majorité des titulaires célibataires par les couples dont un ou les deux protagonistes sont reconnus « handicapés » qui voient leur allocation diminuer, tout en maintenant les allocations et pensions en dessous du seuil de pauvreté, ou
- qu'en limitant directement ou indirectement les moyens légaux indispensables à nombre de personnes destinés à leur permettre de vivre une vie la plus autonome possible via le recours à des aides humaines et techniques, ou
- qu'en rendant au 1^{er} janvier 2019 beaucoup plus difficile qu'auparavant l'accès aux voies de recours contre une multitude de décisions individuelles iniques prises chaque jour qui passe et,
- qu'en multipliant ainsi « les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »,

le Gouvernement « handicape » au quotidien « les personnes présentant des incapacités » !

Dans ces conditions, les personnes « handicapées » et leurs proches, à l'instar de différentes catégories de la population qui ne supportent plus leur situation de plus en plus précaire, ou bien encore à l'instar de citoyens qui se mobilisent un peu partout en France en ce moment, n'ont pas d'autre choix que de se mobiliser à leur tour.

L'ANPIHM est prête à prendre toutes ses responsabilités avec tous ceux qui, militants individuels et associations amies combattives, souhaitent démocratiquement et sereinement,

- **se mobiliser dans la clarté et avec détermination** pour, à la fois faire reculer le Gouvernement et sa politique consistant à remettre en cause systématiquement les maigres acquis sociaux obtenus les décennies précédentes et, dans ce même mouvement,
- **obtenir la suppression « des barrières comportementales et environnementales »** qui créent de multiples situations de handicap que vivent au quotidien plusieurs millions de nos concitoyens.

*Loi Élan.

**Allocation aux Adultes Handicapés

30 Novembre 2018.